

**Collège Boréal d'arts appliqués et
de technologie**

**Rapport des vérificateurs et
états financiers**

31 mars 2004



Collins Barrow - Maheu Noiseux LLP / SRL

Chartered Accountants / Comptables agréés

1174 St. Jerome
Sudbury, Ontario
P3A 2V9

(705) 560-5592

(705) 560-8832

sudbury@collinsbarrow.com

48 Main, C.P. / Box 673
Chelmsford, Ontario
P0M 1L0

(705) 855-9024

(705) 855-3693

chelmsford@collinsbarrow.com

51 Queen
Sturgeon Falls, Ontario
P2B 2C7

(705) 753-1830

(705) 753-2496

sturgeonfalls@collinsbarrow.com

630 Cassells
North Bay, Ontario
P1B 4A2

(705) 494-9336

(705) 494-8783

northbay@collinsbarrow.com



Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Nous avons vérifié le bilan du Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie au 31 mars 2004 et les états des recettes et dépenses, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Collège. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Collège au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Collins Barrow - Maheu Noiseux LLP

Sudbury, Ontario
Le 14 juin 2004

COMPTABLES AGRÉÉS

Membre de Collins Barrow et
Moore's Rowland International,
des associations de cabinets
d'experts-comptables indépendants
à travers le monde



A member of Collins Barrow and
Moore's Rowland International,
associations of independent
accounting firms throughout
the world

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

États financiers 31 mars 2004

Bilan	1
État de l'évolution des actifs nets	2
État des recettes et dépenses	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires	5-15
Renseignements supplémentaires	
Annexe 1 - Analyse des recettes	16
Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement	17
Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration	18
Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des apprenants et apprenantes	19
Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles	20
Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires	21
Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires	21

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Bilan

31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse - opérations	10 907 398 \$	2 610 281 \$
- avec restrictions	108 601	96 747
Débiteurs (note 3)	5 069 167	7 933 266
Frais payés d'avance	<u>219 880</u>	<u>237 682</u>
	16 305 046	10 877 976
Immobilisations (note 4)	39 608 188	40 109 543
Immobilisation incorporelle	132 372	-
Autres actifs - Oeuvres d'art	544 200	544 200
- Frais reportés	<u>3 479 390</u>	<u>556 159</u>
	<u>60 069 196 \$</u>	<u>52 087 878 \$</u>
Passif, apports reportés et actifs nets		
Passif à court terme (note 5)		
Créditeurs et frais courus (note 6)	<u>10 116 991 \$</u>	<u>6 247 255 \$</u>
Apports reportés (note 7)		
Dépenses des périodes subséquentes	8 005 877	4 405 884
Immobilisations	<u>37 877 419</u>	<u>38 335 133</u>
	45 883 296	42 741 017
Actifs nets		
Investis en immobilisations (note 8)	1 730 767	1 774 410
Affectés à l'interne pour projets spéciaux (note 9)	2 001 092	1 000 000
Affectés à l'externe (note 10)	108 601	96 747
Non affectés	<u>228 449</u>	<u>228 449</u>
	4 068 909	3 099 606
	<u>60 069 196 \$</u>	<u>52 087 878 \$</u>

Éventualité (note 11)

Au nom du conseil :

_____ président du conseil d'administration

_____ présidente du Collège

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>Investis en immobilisations</u>	<u>Affectés à l'interne pour projets spéciaux</u>	<u>Affectés à l'externe</u>	<u>Non affectés</u>	<u>2004 Total</u>	<u>2003 Total</u>
Solde d'ouverture						
Déjà établi	5 215 263 \$	1 000 000 \$	96 747 \$	228 449 \$	6 540 459 \$	5 729 164 \$
Redressement pour immobilisations financées par apports reportés	<u>(3 440 853)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(3 440 853)</u>	<u>(3 440 853)</u>
Redressé	1 774 410	1 000 000	96 747	228 449	3 099 606	2 288 311
Excédent des recettes sur les dépenses	(43 643)	-	-	1 012 946	969 303	811 295
Virements interfonds	<u>-</u>	<u>1 001 092</u>	<u>11 854</u>	<u>(1 012 946)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde de clôture	<u><u>1 730 767</u></u> \$	<u><u>2 001 092</u></u> \$	<u><u>108 601</u></u> \$	<u><u>228 449</u></u> \$	<u><u>4 068 909</u></u> \$	<u><u>3 099 606</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État des recettes et dépenses

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Recettes (voir annexe 1)		
Subventions	31 878 246 \$	27 527 403 \$
Droits de scolarité	5 377 534	3 987 232
Contrats de formation	844 518	1 229 432
Recettes auxiliaires	1 219 904	1 012 514
Amortissement des apports reportés - immobilisations	4 436 239	4 089 235
	<u>43 756 441</u>	<u>37 845 816</u>
Dépenses (voir annexes 2 à 7)		
Enseignement	25 087 259	21 003 712
Administration	8 489 635	7 369 413
Affaires des apprenants et apprenantes	3 012 649	2 471 672
Ressources matérielles	3 774 970	3 823 600
Dépenses supplémentaires	2 036 968	1 991 001
Entreprises auxiliaires	385 657	375 123
	<u>42 787 138</u>	<u>37 034 521</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	<u>969 303 \$</u>	<u>811 295 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Encaisse provenant des (absorbée par des)		
Activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les dépenses	969 303 \$	811 295 \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	(4 436 239)	(4 089 235)
Amortissement des immobilisations	4 479 882	4 167 659
Recouvrement d'amortissement des immobilisations	<u>-</u>	<u>(54 907)</u>
	1 012 946	834 812
Évolution des éléments hors caisse		
Débiteurs	2 864 097	(3 605 988)
Frais payés d'avance	17 802	(77 748)
Frais reportés	-	451 958
Créditeurs et frais courus	3 869 736	1 024 124
Apports reportés - dépenses des périodes subséquentes	<u>3 599 993</u>	<u>2 246 909</u>
	<u>11 364 574</u>	<u>874 067</u>
Activités d'investissement et de financement		
Achats d'immobilisations - bâtiment	(278 082)	(847 395)
- matériel	(3 572 769)	(1 884 053)
- améliorations locatives	(127 674)	-
- incorporelle	(132 372)	-
Remboursements d'immobilisations	-	109 814
Autres actifs - Frais reportés	(2 923 231)	(556 159)
Augmentation des apports reportés - immobilisations	<u>3 978 525</u>	<u>2 676 541</u>
	<u>(3 055 603)</u>	<u>(501 252)</u>
Augmentation de l'encaisse	8 308 971	372 815
Encaisse au début de l'exercice	<u>2 707 028</u>	<u>2 334 213</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u><u>11 015 999</u></u> \$	<u><u>2 707 028</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

1. Généralités

Le Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie (le «Collège») a été constitué le 19 octobre 1993 en vertu de la Loi sur le Ministère de la Formation des Collèges et Universités.

Mission

«Le Collège Boréal répond aux besoins de formation et d'éducation des francophones du Centre-Sud-Ouest et du Nord de l'Ontario en s'appuyant sur la décentralisation et le rayonnement communautaire.

Il offre, en Ontario, au Canada et à l'étranger, des programmes et des services de qualité, flexibles et adaptés aux réalités de la société d'aujourd'hui, dans un climat propice à l'apprentissage et au travail.

Les apprenants et les apprenantes sont sa principale raison d'être.»

2. Principales conventions comptables

Comptabilité par fonds

Le Collège maintient une comptabilité par fonds. Les fonds non affectés reflètent l'utilisation des ressources associées aux opérations courantes. Les fonds afférents aux immobilisations démontrent la disponibilité des immobilisations et des transactions liées aux acquisitions, cessions, engagements de dettes et amortissement.

Constatation des apports

Le Collège applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre des recettes de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les subventions liées à des exercices subséquents sont reportées et seront comptabilisées dans la période durant laquelle l'activité aura lieu. Les subventions approuvées mais non reçues sont incluses dans le solde des débiteurs.

Les apports non affectés sont constatés à titre de recettes lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés afférents aux immobilisations sont reportés et amortis selon la base linéaire à des taux correspondants aux immobilisations auxquelles ils se rapportent.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

2. Principales conventions comptables (suite)

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au prix coûtant. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Chemins et terrains de stationnement	25 ans
Amélioration du terrain	25 ans
Améliorations locatives	5 ans et 7 ans
Bâtiment	40 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels	1 an
Matériel de bureau	5 ans
Matériel audiovisuel	3 ans
Matériel d'enseignement	8 ans

3. Débiteurs

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités	1 543 126 \$	5 692 446 \$
Fondation du Collège Boréal	-	213 141
Taxe sur les produits et services	256 308	124 991
Comptes clients, apprenants et autres	<u>3 269 733</u>	<u>1 902 688</u>
	<u><u>5 069 167 \$</u></u>	<u><u>7 933 266 \$</u></u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

4. Immobilisations

	<u>2004</u>			<u>2003</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Terrain	4 906 517 \$	-	4 906 517 \$	4 906 517 \$
Chemins et terrains de stationnement	1 373 673	357 155	1 016 518	1 071 464
Amélioration du terrain	382 322	99 404	282 918	298 211
Améliorations locatives	2 256 948	1 737 164	519 784	730 955
Bâtiment	33 187 436	5 235 806	27 951 630	28 506 874
Matériel informatique	12 197 252	9 771 881	2 425 371	2 121 596
Logiciels	2 562 608	2 257 098	305 510	539 366
Matériel de bureau	4 591 494	4 070 109	521 385	198 078
Matériel audiovisuel	2 633 802	2 373 363	260 439	108 694
Matériel d'enseignement	<u>5 067 343</u>	<u>3 649 227</u>	<u>1 418 116</u>	<u>1 627 788</u>
	<u>69 159 395 \$</u>	<u>29 551 207 \$</u>	<u>39 608 188 \$</u>	<u>40 109 543 \$</u>

5. Marge de crédit

Le Collège a une marge de crédit disponible de 2 000 000 \$.

6. Crédoeurs et frais courus

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	5 695 499 \$	2 490 417 \$
Salaires, retenues sur salaires et avantages sociaux	2 196 177	1 741 327
Indemnités de vacances	<u>2 225 315</u>	<u>2 015 511</u>
	<u>10 116 991 \$</u>	<u>6 247 255 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

7. Apports reportés

Dépenses des périodes subséquentes :

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à des dépenses des périodes subséquentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Solde d'ouverture	4 405 884 \$	2 158 975 \$
Plus: Apports reçus durant l'exercice	12 744 312	10 116 516
Moins: Apports affectés de l'exercice	<u>(9 144 319)</u>	<u>(7 869 607)</u>
Solde de clôture	<u>8 005 877 \$</u>	<u>4 405 884 \$</u>

Immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la portion non amortie et la portion de l'excédent des subventions reçues pour l'achat des immobilisations. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations sont les suivantes :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Solde d'ouverture	38 335 133 \$	39 747 827 \$
Plus: Apports reçus durant l'exercice	3 978 525	2 731 448
Recouvrement des apports amortis	-	54 907
Moins: Apports amortis dans les résultats	(4 436 239)	(4 089 235)
Apports remboursés durant l'exercice	<u>-</u>	<u>(109 814)</u>
Solde de clôture	<u>37 877 419 \$</u>	<u>38 335 133 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

8. Apports investis en immobilisations

Les apports investis en immobilisations sont calculés comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Immobilisations	39 608 188 \$	40 109 543 \$
Montants financés - Apports reportés	<u>37 877 419</u>	<u>38 335 133</u>
	<u><u>1 730 769</u></u> \$	<u><u>1 774 410</u></u> \$

Le changement net des apports investis en immobilisations est calculé comme suit :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Excédent des dépenses sur les recettes		
Amortissement des apports reportés - immobilisations	4 436 239 \$	4 089 235 \$
Amortissement des immobilisations	<u>(4 479 882)</u>	<u>(4 167 659)</u>
	<u>(43 643)</u>	<u>(78 424)</u>
Changement des actifs nets investis en immobilisations :		
Achats d'immobilisations	3 978 525	2 731 448
Montants financés - Apports reportés	<u>(3 978 525)</u>	<u>(2 731 448)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde de clôture	<u><u>(43 643)</u></u> \$	<u><u>(78 424)</u></u> \$

9. Actifs à l'interne pour projets spéciaux

Le conseil d'administration du Collège a approuvé un virement interfonds de 1 001 092 \$ (2003 - 1 000 000 \$) des actifs net non affectés aux actifs net affectés à l'interne pour projets spéciaux. Ces argents ne peuvent pas être dépensés pour autres fins sans l'approbation du conseil d'administration.

10. Actifs nets affectés à l'externe

Le Collège doit verser au Fonds de stabilisation de l'emploi (FSE) une contribution annuelle de 50 \$ par employée ou employé à temps plein (jusqu'à un maximum de 500 \$ par employée ou employé à temps plein) qui était membre de l'unité de négociation au Collège au 1^{er} août de chaque année, selon les ententes collectives du personnel scolaire et de soutien.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

11. Éventualité

Subventions

Le Collège reçoit des subventions et contributions de divers bailleurs de fonds. Conformément aux accords pertinents, si le Collège ne rencontre pas les objectifs établis, les bailleurs de fonds pourraient demander des remboursements. S'il y avait obligation d'acquitter un montant, le remboursement qui en résulterait serait imputé aux résultats de l'exercice lorsque le montant deviendrait redevable.

12. Engagements

Contrats de location

En date du 14 juin 2004, le Collège a des engagements liés à des contrats de location d'immeubles et de matériel. Au total, les engagements annuels pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

	<u>Immeubles</u>	<u>Matériel</u>	<u>Total</u>
2005	735 544 \$	205 240 \$	940 784 \$
2006	357 064	61 353	418 417
2007	134 692	20 046	154 738
2008	98 139	5 502	103 641
2009	<u>98 139</u>	<u>-</u>	<u>98 139</u>
	<u>1 423 578 \$</u>	<u>292 141 \$</u>	<u>1 715 719 \$</u>

Centre-Sud-Ouest

Le Collège a signé une entente avec le Collège Centennial pour la reconstruction de locaux sur leur campus et l'utilisation de ces locaux pour fins éducatives. Selon l'entente, le Collège doit financer les coûts de construction avec les subventions reçues du Ministère de la Formation et des Collèges et Universités. En échange, le Collège ne payera pas de loyer au Collège Centennial pour la durée du bail soit du 1 septembre 2003 au 31 août 2023.

Les coûts de construction sont comptabilisés comme frais reportés et constatés comme dépenses à l'état des recettes et dépenses selon la durée du bail. Le Collège sera responsable pour les dépenses d'entretien pour ces locaux.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

12. Engagements (suite)

Campus du Nipissing

Le Collège négocie une entente avec le Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord. Selon l'entente, le Collège est responsable de financer les améliorations locatives à l'École Franco-Cité. En échange, le Collège recevra une diminution de loyer au Conseil pour la durée du bail.

Les coûts des améliorations locatives sont comptabilisés comme frais reportés et constatés comme dépenses à l'état des recettes et dépenses selon la durée du bail. Le Collège sera responsable pour les dépenses d'entretien pour ces locaux.

13. Régime de retraite

Les membres du personnel participent à des régimes de retraite contributifs administrés par le Système des régimes de retraite des Collèges d'arts appliqués et de technologie. Conformément à ces arrangements, le Collège verse des cotisations équivalentes à celles des employés. Les cotisations versées par le Collège au cours de l'exercice se sont élevées à 2 058 856 \$ (2003 - 1 937 730 \$).

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

14. Organisations affiliées

La Fondation du Collège Boréal est un organisme communautaire créé afin d'assister le Collège à accroître ses services éducationnels dans des domaines pour lesquels aucun financement gouvernemental n'est disponible.

La Fondation offre l'occasion aux particuliers, aux entreprises, aux clubs et aux associations de favoriser l'éducation collégiale grâce à leurs apports qui soutiennent directement les programmes et les installations du Collège. L'information pertinente des états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 est comme suit :

	<u>2004</u>		<u>2003</u>
Actif total	<u>6 559 443</u> \$		<u>6 306 713</u> \$
Passif total	23 592 \$		231 652 \$
Solde de fonds	<u>6 535 851</u>		<u>6 075 061</u>
	<u>6 559 443</u> \$		<u>6 306 713</u> \$
Résultats des opérations :			
Total des revenus	719 621 \$		470 796 \$
Total des dépenses	<u>258 831</u>		<u>321 160</u>
Excédent des revenus sur les dépenses	<u>460 790</u> \$		<u>149 636</u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

14. Organisations affiliées (suite)

Rapport de fin d'exercice de la Fondation du Collège Boréal ayant trait au Fonds fiduciaire d'initiative pour les étudiants et les étudiantes de l'Ontario

État de l'évolution du solde du fonds de dotation pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Solde du fonds au début de l'exercice	5 294 942 \$	5 294 942 \$
Dons en argent reçus	28 675	-
Contribution égale du Ministère de l'éducation et de la formation	28 675	-
Préservation du capital	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde du fonds à la fin de l'exercice	<u><u>5 352 292</u></u> \$	<u><u>5 294 942</u></u> \$

État de l'évolution du fonds utilisable pour l'attribution de bourses pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Solde au début de l'exercice	654 526 \$	487 330 \$
Revenus de placements, nets des frais directs relatifs aux placements	218 487	167 196
Bourses attribuées - nombre total : - (2003 - -)	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>873 013</u></u> \$	<u><u>654 526</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

15. Avantages sociaux futurs

Le Collège est tenu de constater le coût au titre des prestations de retraite et de certains avantages sociaux postérieurs à l'emploi dans les exercices au cours desquels les salariés rendent au Collège des services en échange de ces avantages. Les autres avantages sociaux postérieurs à l'emploi sont constatés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour le Collège. Les avantages complémentaires de retraite non liés à la pension sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice tandis que les avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité terminale. Les données relatives aux avantages sociaux futurs sont les suivantes :

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Dépenses (recettes) supplémentaires pour l'exercice 2004		
Avantages complémentaires de retraite non liés à la pension	19 000 \$	28 000 \$
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	(2 000)	(28 000)
Avantages postérieurs à l'emploi - Maintien des prestations pour soins de santé et soins dentaires durant l'invalidité de longue durée	<u>24 000</u>	<u>15 000</u>
Total des dépenses supplémentaires pour l'exercice 2004	<u><u>41 000</u></u> \$	<u><u>15 000</u></u> \$
Valeur totale de l'actif		
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	<u><u>86 000</u></u> \$	<u><u>78 000</u></u> \$
Engagement du régime de retraite		
Avantages complémentaires de retraite non liés à la pension	773 000 \$	851 000 \$
Avantages postérieurs à l'emploi - Renonciation de prime durant l'invalidité de longue durée	113 000	107 000
Avantages postérieurs à l'emploi - Maintien des prestations pour soins de santé et soins dentaires durant l'invalidité de longue durée	<u>173 000</u>	<u>150 000</u>
Total des engagements du régime de retraite	<u><u>1 059 000</u></u> \$	<u><u>1 108 000</u></u> \$
Estimation du taux d'escompte	5,50% par année 6,50% par année	

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Notes complémentaires

31 mars 2004

16. Subvention salariale

Le Collège a reçu une subvention salariale de 14 735 \$ (2003 - 27 129 \$) de la Ville du Grand Sudbury. Ces fonds sont utilisés pour les salaires, les avantages sociaux obligatoires payés par l'employeur et les avantages sociaux non obligatoires.

17. Centre-Sud-Ouest

Selon l'entente avec le Ministère de la Formation et des Collèges et Universités datée du 25 mars 2002, le Collège doit fournir de l'éducation et de la formation collégial en français dans la région Centre-Sud-Ouest de l'Ontario.

Les subventions reçues pour le Centre-Sud-Ouest sont utilisées exclusivement pour les dépenses du Centre.

18. Instruments financiers

Les instruments financiers du Collège comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et frais courus et les apports reportés - dépenses des périodes subséquentes. C'est l'opinion de la direction que le Collège n'est pas exposée à des risques significatifs d'intérêts, de change et de crédit reliés à ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, sauf indication contraire.

19. Chiffres comparatifs

La présentation de certains postes de l'exercice précédent a été modifiée en fonction de celle de l'exercice courant.

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 1 - Analyse des recettes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Subventions		
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités		
Fonctionnement	7 866 661 \$	7 799 761 \$
Projets spéciaux	7 088 863	5 494 670
Allocation du Nord de l'Ontario	1 374 425	1 288 920
Location	808 396	800 594
Besoins spéciaux	253 525	247 202
Services en français	4 120 940	3 823 785
Connexion emploi	4 338 570	4 267 443
Programme de formation de base de l'Ontario	827 452	826 081
Programme services d'emploi été	374 656	410 179
Subvention tenant lieu d'impôt	92 925	81 375
Congés de maladie accumulés	102 367	83 082
Ministères provinciaux	229 724	228 326
Ministères fédéraux	4 331 229	2 108 821
Garderie - subvention salariale (note 16)	14 735	27 129
- subvention de fonctionnement	53 778	40 035
	<u>31 878 246</u> \$	<u>27 527 403</u> \$
Droits de scolarité		
Apprenants - temps plein	2 653 326 \$	2 051 226 \$
- temps partiel	1 794 258	1 124 586
- programmes de courte durée	69 360	60 343
Autres frais auxiliaires	860 590	751 077
	<u>5 377 534</u> \$	<u>3 987 232</u> \$
Contrats de formation	<u>844 518</u> \$	<u>1 229 432</u> \$
Recettes auxiliaires		
Centre de conférences	66 601 \$	98 461 \$
Résidence	93 152	90 730
Stationnement	80 663	85 023
Garderie	100 736	96 797
Dons	47 369	26 210
Produits de cours	129 554	30 433
Intérêts	227 193	76 907
Location de locaux	107 018	138 519
Autres	367 618	369 434
	<u>1 219 904</u> \$	<u>1 012 514</u> \$
Amortissement des apports reportés - immobilisations	<u>4 436 239</u> \$	<u>4 089 235</u> \$
	<u>43 756 441</u> \$	<u>37 845 816</u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 2 - Analyse des dépenses liées à l'enseignement

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Salaires - personnel scolaire	7 989 823 \$	7 417 961 \$
- personnel cadre	2 226 015	2 007 951
- personnel de soutien	4 250 626	3 963 745
Avantages sociaux	2 522 425	2 282 259
Fournitures d'enseignement	829 553	370 562
Stages	26 133	31 627
Cotisations et abonnements	17 517	10 560
Perfectionnement professionnel	30 851	22 374
Frais de voyage	459 225	340 449
Affaires publiques	653 923	317 761
Entretien d'équipement	49 074	45 692
Télécommunications	198 849	109 575
Fournitures de bureau	289 613	173 049
Frais professionnels	634 320	335 556
Services contractuels	1 717 958	1 194 317
Services contractuels - enseignement	857 516	547 580
Amortissement des immobilisations	1 884 970	1 534 891
Location d'équipement	153 359	99 744
Loyer	185 088	149 304
Autres	<u>110 421</u>	<u>48 755</u>
	<u><u>25 087 259</u></u> \$	<u><u>21 003 712</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 3 - Analyse des dépenses liées à l'administration

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Salaires - personnel cadre	1 369 049 \$	1 280 313 \$
- personnel de soutien	1 895 840	1 717 529
- personnel scolaire	12 121	28 352
Avantages sociaux	673 041	590 622
Cotisations et abonnements	39 112	38 735
Frais d'embauche	54 736	39 374
Perfectionnement professionnel	40 122	48 658
Frais de voyage	230 717	224 634
Affaires publiques	644 364	519 437
Entretien d'équipement	275 822	319 902
Télécommunications	465 532	468 885
Fournitures de bureau	170 099	76 583
Frais d'automobile	57 916	11 146
Frais de vérification	40 131	21 936
Frais professionnels	590 029	715 538
Services contractuels	177 496	101 864
Intérêts et frais bancaires	21 663	17 176
Amortissement des immobilisations	1 228 013	936 854
Location d'équipement	166 253	168 347
Renonciation du débiteur - Fondation du Collège Boréal	327 443	-
Mauvaises créances	10 136	42 235
Autres	-	1 293
	<u>8 489 635 \$</u>	<u>7 369 413 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 4 - Analyse des dépenses liées aux affaires des apprenants et apprenantes

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Salaires - personnel scolaire	441 404 \$	384 644 \$
- personnel cadre	374 544	330 837
- personnel de soutien	959 868	801 523
Avantages sociaux	359 578	301 254
Fournitures d'enseignement	87 430	80 053
Cotisations et abonnements	6 826	6 138
Frais de voyage	20 672	32 502
Affaires publiques	40 894	48 462
Entretien d'équipement	135	5 246
Télécommunications	6 412	5 047
Fournitures de bureau	88 308	82 851
Frais professionnels	26 426	16 797
Services contractuels	127 683	82 143
Bourses	467 061	264 145
Perfectionnement professionnel	1 378	270
Autres	<u>4 030</u>	<u>29 760</u>
	<u><u>3 012 649</u></u> \$	<u><u>2 471 672</u></u> \$

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 5 - Analyse des dépenses liées aux ressources matérielles

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Salaires - personnel de soutien	157 762 \$	137 732 \$
Avantages sociaux	27 750	24 098
Fournitures de bureau	38 870	15 051
Entretien	178 749	87 601
Frais de voyage	1 633	2 395
Services de sécurité	130 564	129 965
Services de nettoyage	247 573	247 785
Services contractuels	163 033	98 803
Services publics	434 100	477 033
Amortissement des immobilisations	1 366 899	1 695 915
Loyer	919 919	741 426
Assurances	108 118	154 557
Autres	-	11 239
	<u>3 774 970 \$</u>	<u>3 823 600 \$</u>

Collège Boréal d'arts appliqués et de technologie

Renseignements supplémentaires

Annexe 6 - Analyse des dépenses supplémentaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Allocations et bénéfices des participants	1 923 258 \$	1 871 823 \$
Taxes municipales	<u>113 710</u>	<u>119 178</u>
	<u>2 036 968 \$</u>	<u>1 991 001 \$</u>

Annexe 7 - Analyse des dépenses liées aux entreprises auxiliaires

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004

	<u>2004</u>	<u>2003</u>
Salaires - personnel de soutien	62 770 \$	77 528 \$
Avantages sociaux	10 690	11 934
Affaires publiques	38 746	55 487
Télécommunications	1 192	1 205
Fournitures	10 870	4 286
Entretien	150 062	166 317
Loyer	100 950	50 574
Autres	<u>10 377</u>	<u>7 792</u>
	<u>385 657 \$</u>	<u>375 123 \$</u>